Mr [illegible]

Archevêché de Québec,

10 *Mai* 1859.

Monsieur

La maison de nos Sœurs du Bon Pasteur ne suffit plus pour les loger, avec leurs 50 à 60 pauvres pénitentes et les nombreuses élèves de leurs écoles, qui se multiplient de jour en jour. Il faut donc, de toute nécessité, qu'elles ajoutent une aîle à leur maison.

Convaincu que vous prenez le plus vif intérêt à tout ce qui peut contribuer au bien de la religion et au progrès de la bonne éducation, j'ai cru que vous seriez heureux de coopérer à l'agrandissement d'un établissement aussi éminemment utile à l'une et à l'autre, et je viens avec confiance vous le demander.

Comme, dans leur grande pauvreté, ces bonnes religieuses n'ont aucun fonds en réserve pour la nouvelle construction, elles ont besoin de votre assistance pour la commencer ; et je me charge de la recevoir pour elles, comme j'ai pris sur moi de la solliciter, en leur nom.

J'ôse donc vous prier de m'envoyer, aussitôt que possible, la somme que votre charité vous inspirera de donner, pour cette bonne œuvre, ou, si mieux vous l'aimez, un écrit faisant connaître le montant de votre contribution, et fixant l'époque à laquelle vous vous proposez de la payer.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très-obéissant serviteur,

+ C. F. Evêque de Tloa

Mr Plante